

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 21 juin 2017**

**Objet : A.M.O. – 10<sup>ème</sup> marché subséquent**

L'an deux mille dix-sept, le vingt et un juin à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le douze juin, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 10 Pour / 2 abstentions

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2<sup>ème</sup> VP)  
Mr Christian HANUS (4<sup>ème</sup> VP)  
Mme Hélène ROME (5<sup>ème</sup> VP)  
Mr Yves RAYMONDAUD (7<sup>ème</sup> VP)  
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)  
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia-6<sup>ème</sup> VP)  
Mr Pascal COSTE  
Mr Nicole GLANDUS  
Mr Mathieu HAZOUARD  
Mr Christophe PATIER  
Mme Valérie SIMONET

Conseiller départemental Haute-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze  
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne  
Conseiller communautaire Tulle Agglo  
Vice-Président Agglo Grand-Guéret  
Président Département Corrèze  
Adjointe au Maire de la Ville de Limoges  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mr Gérard VANDENBROUCKE 1<sup>er</sup> VP  
Mme Hélène FAIVRE (3<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)

Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse  
Vice-Président Agglo Bassin Brive

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

**Rappel des marchés subséquents déjà signés dans le cadre de l'accord-cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage (A.M.O.) en cours :**

**Marché subséquent N°1 (348 080.05 € TTC)**

La mise en œuvre du SDAN pilote avec 7 missions principales sur deux ans à compter de la notification, soit jusqu'au 20 juin 2015 :

- MP1 :** Assistance au pilotage général et à la coordination du projet
- MP2 :** Assistance à l'analyse des dossiers soumis à la phase de recensement des besoins HD/THD
- MP3 :** Assistance à la finalisation des projets des EPCI et supervisions des déploiements des réseaux pilotes (pour 6 EPCI)
- MP4 :** Réalisation de schémas d'ingénierie d'aménagement numérique dans le cadre du SDAN pilote (sur 70 000 locaux)
- MP5 :** Conseil, veille et suivi de la politique d'aménagement numérique sur la durée du SDAN pilote
- MP6 :** Assistance juridique permanente dans la mise en œuvre du SDAN Pilote
- MP7 :** Analyse de l'évolution des moyens et des statuts de DORSAL

**Marché subséquent N°2 (184 680 € TTC)**

Réalisation de schémas d'ingénierie sur la base de :

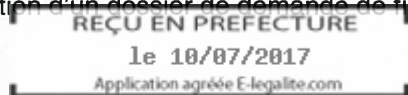
- 150 870 locaux/lignes supplémentaires en référence aux EPCI qui ont répondu à l'appel à expression des besoins
- 60 345 locaux/lignes en référence aux EPCI qui n'ont pas répondu à la consultation.

**Marché subséquent N°3 (73 800 € TTC)**

Accompagnement des territoires pilotes (complément lié à l'augmentation du nombre de territoires pilotes – 18 territoires retenus plutôt que 6 initialement envisagés)

**Marché subséquent N°4 (39 600 € TTC)**

Elaboration d'un dossier de demande de financement auprès du Fonds pour la Société Numérique (FSN)



**Marché subséquent N°5 (135 600 € TTC)**

Accompagnement des territoires non retenus dans le cadre du SDAN Pilote

**Marché subséquent N°6 (99 900 € TTC)**

- Finalisation du plan de déploiement et du phasage du jalon 1
- Actualisation du SDAN
- Mise en œuvre d'un outil de consultation en ligne du statut de couverture géographique
- Mise à jour du plan d'affaires
- Analyse de l'impact économique du RIP 2G sur le RIP 1G
- Appel à cofinancement, élaboration du catalogue de services pour les zones pilotes
- Communication sur le projet auprès des nouveaux élus

**Marché subséquent N°7 (240 000 € TTC)**

- Assistance au choix entre DSP locale et intégration de la SPL Aquitaine THD
- Accompagnement à la passation d'un marché de travaux
- Etablissement d'un plan de communication et assistance à la commercialisation
- Accompagnement et suivi de la mise en œuvre de l'offre « PRM spécifiques » d'Orange et assistance à la relation avec Orange
- Assistance juridique à la rédaction des statuts de DORSAL et des actes afférents
- Mise à jour du dossier FSN et dossiers phase 2
- Présentation de l'ingénierie financière spécifique aux EPCI
- Accompagnement technique pour la réalisation de supports cartographiques et autres
- Contrôle ou assistance au contrôle des travaux PRM
- Accompagnement pour l'intégration du projet DORSAL à la SPL Aquitaine THD

**Marché subséquent N°8 (22 815.60 € TTC)**

- Ajustement du jalon 1 du SDAN Limousin en fonction de la nouvelle ambition corrézienne

**Marché subséquent N°9 (36 000 € TTC)**

- Mise à jour du schéma d'ingénierie FTTH Limousin réalisé en 2014

**Dixième marché subséquent**

Comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire et du vote du budget, un **dixième marché subséquent** est nécessaire.

Les prestations envisagées sont détaillées sur le tableau ci-après. Cela représente un coût total TTC de 139 860 € (116 550 € HT).

Cette dépense a déjà été inscrite au BP 2017 voté le 6 avril à hauteur de 140 000 € TTC.

*Handwritten mark*

REÇU EN PRÉFECTURE  
le 10/07/2017  
Application agréée E-legalite.com

067-256728658-20170621-CS75\_D563-DE

	Nb jour total	PMP		A.N.T. senior	SP Senior	PFL Senior	LebonC senior	TOTAL HT
		senior 1 100 €	Junior 650 €					
<b>10 (décompte)</b>								
<i>cédule marché conception-réalisation</i>								
Analyse des offres marchés de travaux (6 offres analysées et relecture RAO Corrèze)	22,00	5		12	5			22 400,00 €
Négociations marchés de travaux (une réunion par candidat pour les lots Creuse et Haute-Vienne soit 6 réunions avec la présence d'ANT uniquement côté AMO)	8,00			6	2			7 900,00 €
Analyse secondes offres	16,00	3		10	3			16 100,00 €
Finalisation de la contractualisation marchés de travaux	11,00	1		3	7			11 650,00 €
<b>Autres</b>								
Provision pour accompagnement à la négociation de la convention de DSP avec la SPL	9,00	6			3			9 900,00 €
Provision pour accompagnement dans la négociation pour la compensation à verser au délégué du RIP 1G	21,00	5	11		5			18 150,00 €
Provision pour accompagnement juridique pour la mise en place du syndicat modifié	9,50				9,5			10 450,00 €
Provision pour accompagnement FSN	15,00	5	10					12 000,00 €
Provision pour accompagnement financier						8		8 000,00 €
<b>TOTAL (jours)</b>	<b>111,50</b>	<b>25,00</b>	<b>21,00</b>	<b>31,00</b>	<b>34,50</b>	<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116 550,00 €</b>
<b>TOTAL (€)</b>		<b>27 500 €</b>	<b>13 650 €</b>	<b>29 450 €</b>	<b>37 950 €</b>	<b>8 000 €</b>	<b>- €</b>	

Pour rappel, l'accord-cadre signé avec la société PMP a été notifié le 21 juin 2013. Il est d'une durée de 4 ans reconductible. Il a été reconduit pour une année supplémentaire ; le marché se terminera donc le 20 juin 2018.

**Après délibération, les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité des suffrages exprimés, la mise en œuvre et l'activation d'un dixième marché subséquent tel que défini ci-dessus, et autorisent le Président à signer tout acte se rapportant à cette décision.**

**Jean-Marie BOST**  
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le :**

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2017

Application agréée E-legalite.com